

Troisième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute: **Exigen Suisse S.à r.l. en liquidation, Lonay**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 04.11.2002
4. Echéance de préavis des créances: **13.12.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Arno Roy, liquidateur, route de Denges 28 G, 1027 Lonay
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Patrick de Preux & Laurent Besso; Etude des Notaires
1002 Lausanne

(00725066)